



**IOAC**

**Conseil exécutif**

Soixante et onzième session  
19 – 22 février 2013

EC-71/DG.2  
17 décembre 2012  
FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

## **NOTE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

### **LISTES DE DONNÉES APPROUVÉES QU'IL EST RECOMMANDÉ DE SUPPRIMER DE LA BASE DE DONNÉES ANALYTIQUES CENTRALE DE L'OIAC**

1. Conformément à la décision intitulée "Mécanisme proposé pour mettre à jour la base de données analytiques centrale de l'OIAC", prise par le Conseil exécutif ("le Conseil") à sa quatrième session (EC-IV/DEC.2 du 5 septembre 1997) et adoptée ultérieurement par la Conférence des États parties à sa deuxième session (alinéa *c* du paragraphe 11.2 du document C-II/8 du 5 décembre 1997), le Directeur général a créé un groupe de validation ("le Groupe") chargé d'évaluer les nouvelles données qu'il sera proposé d'insérer dans la base de données.
2. Le Groupe a tenu sa trente-cinquième réunion les 20 et 21 mars 2012 et a noté que la base de données analytiques centrale de l'OIAC contenait un certain nombre de données prévisionnelles concernant la chromatographie en phase gazeuse (indice de rétention) (CPG(IR)) pour lesquelles des nouvelles données expérimentales avaient été évaluées. Conformément au paragraphe 5 du rapport de la trente-deuxième réunion du Groupe (S/872/2010, en anglais seulement, du 27 septembre 2010) et au paragraphe 9 du rapport de la trente-cinquième réunion du Groupe (S/1013/2012, en anglais seulement, du 24 avril 2012), il a été convenu que les données prévisionnelles pour lesquelles on dispose désormais de données expérimentales devraient être retirées des futures versions de la base de données analytiques centrale de l'OIAC. En outre, des doublons ont été constatés dans les prévisions relatives à trois produits chimiques; en conséquence, le Groupe recommande de supprimer, de la base de données analytiques centrale de l'OIAC, les trois données (CPG(IR)) prévisionnelles (paragraphe 9 du document S/1013/2012).
3. Conformément au mécanisme (EC-IV/DEC.2) de mise à jour de la base de données analytiques centrale de l'OIAC, les listes des données qu'il est recommandé de supprimer sera soumise aux membres du Conseil et distribuée à tous les États parties au plus tard 30 jours avant l'ouverture de la soixante et onzième session, au cours de laquelle le Conseil sera invité à examiner les données. Le Secrétariat technique ("le Secrétariat") soumet par la présente aux membres du Conseil et distribue à tous les États parties, en annexe à la présente note, les listes des données analytiques qu'il est recommandé de supprimer de la base de données.



4. Les États parties peuvent, sur demande, obtenir de la Division de la vérification copie des données analytiques énumérées dans l'annexe. Conformément au mécanisme mentionné au paragraphe 1 ci-dessus, tout État partie ayant des réserves sur la suppression recommandée de n'importe laquelle de ces données de la base de données analytiques centrale de l'OIAC devrait les communiquer au Secrétariat avant la soixante et onzième session du Conseil.

Annexe (en anglais seulement) :

Lists of Data To Be Removed from the OCAD (Listes des données à supprimer de la base de données analytiques centrale de l'OIAC)

## Annex

## LISTS OF DATA TO BE REMOVED FROM THE OCAD\*

TABLE 1: PREDICTED GC(RI) DATA TO BE REMOVED

OPCW Code	Chemical Name	Schedule
17-4-0251p	Methyl methylphosphonofluoridate	1.A.01
17-4-0290p	1-Methylbutyl N,N-diisopropylphosphoramidocyanidate	1.A.03
17-4-0305p	1-Methylpentyl N,N-dipropylphosphoramidocyanidate	1.A.02
17-4-0313p	1-Methylheptyl N,N-dipropylphosphoramidocyanidate	1.A.02
17-4-0321p	Cyclopentyl S-2-diisopropylaminoethyl methylphosphonothiolate	1.A.03
17-4-0324p	Ethyl S-2-diethylaminoethyl isopropylphosphonothiolate	1.A.03
17-4-0326p	Cyclohexylmethyl S-2-dimethylaminoethyl propylphosphonothiolate	1.A.03
17-4-0327p	Cyclooctyl S-2-dimethylaminoethyl propylphosphonothiolate	1.A.03
17-4-0349p	Butyl isopropylphosphonochloridate	2.B.04
17-4-0350p	3-Methylbutyl isopropylphosphonochloridate	2.B.04
17-4-0351p	Pentyl isopropylphosphonochloridate	2.B.04
17-4-0352p	Cyclopentyl isopropylphosphonochloridate	2.B.04

TABLE 2: DUPLICATES OF PREDICTED GC(RI) DATA TO BE REMOVED

OPCW Code	Chemical Name	Schedule
17-4-0296p	Heptyl N,N-diisopropylphosphoramidocyanidate	1.A.02
17-4-0312p	Heptyl N,N-dipropylphosphoramidocyanidate	1.A.02
17-4-0315p	Cycloheptyl N,N-dipropylphosphoramidocyanidate	1.A.02

\* As stated in paragraph 2 of this Note, the predicted data for which new experimental data have become available, and duplicates of predicted GC(RI) data should be removed from the OCAD (paragraph 5 of S/872/2010 and paragraph 9 of S/1013/2012).

- - - 0 - - -